

13.4 Finances publiques locales

Dans le contexte de récession sans précédent, la dépense publique joue un rôle important de soutien à l'économie. Les **collectivités territoriales** ont quasiment maintenu leur effort d'investissement en 2009 au niveau de celui des années précédentes, en partie grâce au versement anticipé du fonds de compensation de la TVA. Cette avance de l'État a permis de soutenir le secteur du bâtiment et des travaux publics sans recourir massivement à l'emprunt, voire même en le réduisant.

Le secteur communal (34 774 communes et 2 611 **groupements de communes à fiscalité propre** au 1^{er} janvier 2010) réalise à lui seul la moitié de l'investissement public. Ses dépenses de fonctionnement sont contenues et ses recettes de fonctionnement augmentent un peu plus rapidement que les charges grâce au dynamisme de la **fiscalité**. Communes et groupements ont en effet voté des taux d'imposition en hausse sur les quatre taxes directes locales comme sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Les marges de manœuvre dégagées de la section de fonctionnement ont été ainsi préservées. Les capacités d'autofinancement sont donc maintenues, permettant aux communes de moins recourir à l'emprunt.

Les départements sont soumis à un effet de ciseaux qui s'accroît, entre d'une part des recettes au dynamisme ralenti, et d'autre part des dépenses en forte croissance et sur lesquelles leurs marges de manœuvre sont très

limitées. Les charges liées à l'action sociale progressent sous l'effet du vieillissement de la population, qui entraîne une augmentation importante du nombre de bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et de la mise en place de la prestation de compensation du handicap (PCH) et du revenu de solidarité active (RSA). Les recettes, dont certaines sont liées à la conjoncture, progressent moins rapidement. Les départements ont voté des taux d'imposition en hausse de plus de 6 % pour assurer une stabilité en volume des recettes de fonctionnement. Fin 2009, les marges d'autofinancement sont néanmoins réduites.

Depuis plusieurs années, les budgets régionaux sont très fortement restructurés sous l'effet des transferts de compétences. En 2009, l'impact budgétaire est plus faible que les années précédentes car la part la plus importante de cette vague de décentralisation est passée. Les dépenses de fonctionnement des régions progressent néanmoins deux fois plus vite que les recettes et l'épargne brute diminue en conséquence de 4,8 %. Les dépenses de personnel évoluent depuis plusieurs années au rythme des transferts de personnels, essentiellement en provenance de l'Éducation nationale. Elles sont en hausse de 14,2 %, taux particulièrement faible comparé aux évolutions des années précédentes. Les dépenses d'intervention, en progression de 4,5 %, demeurent le premier poste de dépenses en 2009. ■

Définitions

Fiscalité locale : comprend la fiscalité directe (taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, taxe d'habitation, taxe professionnelle) et la fiscalité indirecte (droits de mutation, carte grise...).

Groupement de communes à fiscalité propre : structure intercommunale ayant la possibilité de lever l'impôt (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et le foncier non bâti, taxe professionnelle). Il s'agit des communautés de communes, des communautés d'agglomération, des communautés urbaines et des syndicats d'agglomération nouvelle.

Administrations publiques locales, collectivités territoriales, Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Les budgets primitifs des collectivités locales en 2010 », *Bulletin d'informations statistiques* n° 76, DGCL, septembre 2010.
- « Les finances des collectivités locales en 2010 », Observatoire des finances locales, juillet 2010.
- « Les comptes des administrations publiques en 2009 », *Insee Première* n° 1293, mai 2010.
- « Les collectivités locales en chiffres 2010 », DGCL, avril 2010.
- « L'intercommunalité à fiscalité propre en 2010 », *Bulletin d'informations statistiques* n° 71, DGCL, mars 2010.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Volume budgétaire des collectivités locales en 2010

en milliards d'euros

Dépenses totales	Montants	10/09 en %
Communes	94,6	3,0
Départements	69,8	2,1
Régions	28,8	2,7
Total collectivités territoriales	193,1	2,6
Groupements de commune à fiscalité propre ¹	27,6	7,3
Total	220,7	3,2

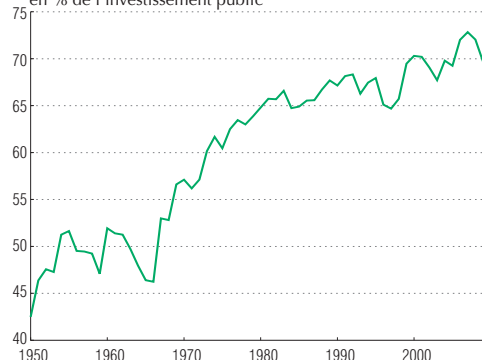
1. Hors reversements fiscaux.

Champ : les montants sont calculés hors gestion active de la dette. Données non consolidées sauf reversements fiscaux des groupements à leurs communes membres.

Source : DGCL, budgets primitifs 2009 et 2010.

Poids des investissements des administrations publiques locales

en % de l'investissement public



Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

Structure de la fiscalité locale en 2008

en milliards d'euros

Nature des impôts	Communes et groupements ¹	Départ.	Régions	Total
Taxe d'habitation	10,28	4,98	///	15,27
Taxe sur le foncier bâti	12,67	6,04	1,76	20,47
Taxe sur le foncier non bâti	0,79	0,05	0,01	0,85
Taxe professionnelle	17,19	8,86	3,09	29,13
Produits perçus des 4 taxes	40,94	19,93	4,86	65,73
Taxe d'enlèvement des ord. mén.	5,03	///	///	5,03
Droits de mutation à titre onéreux	2,15	7,19	///	9,34
Taxe intérieure sur les prod. pétroliers	///	5,15	3,64	8,79
Versement aux transp. en commun	5,76	///	///	5,76
Taxe spéc. sur les conv. d'assurance	///	3,08	///	3,08
Taxe sur les cartes grises	///	///	1,96	1,96
Taxe sur l'électricité	0,96	0,52	///	1,48
Impôts et taxes d'outre-mer	0,74	0,16	0,51	1,41
Autres taxes	1,31	0,22	0,98	2,50
Autres contributions²	15,96	16,33	7,07	39,36
Total des taxes	56,90	36,26	11,94	105,09

1. Y compris les syndicats.

2. Hors taxes liées à l'urbanisme.

Sources : DGFiP ; EDF.

Finances des collectivités locales

en milliards d'euros

	2008	2009 (p)	09/08 en %
Dépenses de fonctionnement			
hors intérêts de dette	135,4	141,1	4,2
dont : achats et charges externes	27,5	28,0	2,0
frais de personnel	48,0	50,2	4,5
transferts versés	55,5	58,1	4,7
Recettes de fonctionnement	167,0	171,7	2,8
dont : impôts et taxes	98,1	102,5	4,5
concours de l'État	48,1	48,5	0,7
Épargne de gestion	31,6	30,6	-3,2
Intérêts de dette	4,6	4,1	-11,3
Épargne brute	27,0	26,5	-1,8
Dépenses d'investissement hors rembours.	55,2	56,6	2,5
Recettes d'investissement hors emprunts	19,9	23,8	19,4
Dépenses totales hors rembours. de dette	195,2	201,8	3,3
Recettes totales hors emprunts	186,9	195,5	4,6
Besoin de financement	-8,3	-6,3	///
Remboursements de dette	11,6	12,0	3,9
Emprunts	19,1	18,0	-5,8
Dette totale au 31 décembre	112,4	118,3	5,2

Note : les montants sont calculés hors gestion active de la dette.

Source : DGFiP.

Dépenses au titre des compétences transférées aux collectivités locales

en millions d'euros

	2008 (r)	2009	2010 (p)
Aux départements			
Aide sociale ¹	29 454	31 567	33 392
dont : revenu minimum d'insertion	7 383	6 898	8 451
alloc. pers. d'autonomie (APA)	5 036	5 257	5 405
Collèges	4 276	4 478	4 528
Serv. dépt. d'incendie et de secours	2 221	2 286	2 328
Aux régions			
Formation prof. continue et apprent.	4 876	4 924	5 065
Lycées	6 113	6 549	6 520
Régionalisation ferroviaire	3 356	3 304	3 356

1. Dépenses des fonctions prévention médico-sociale, action sociale (hors RMI et APA), RMI, APA et RSA.

Source : DGCL.

Concours financiers de l'État aux collectivités territoriales en 2010

en milliards d'euros

	Montants	Part en %
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	41,1	71,8
Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)	6,2	10,9
Compensations d'exonération	2,1	3,6
Amendes	0,6	1,1
Autres prélèvements sur recettes	2,9	5,1
Mission Relations avec les collec. territoriales	2,6	4,5
Dotation gén. de décentr. (DGD) formation prof.	1,7	3,0
Total (hors prélèvements exceptionnels)	57,2	100,0

Source : DGCL.